

Commission permanente

42,6 M€ DE FINANCEMENTS RÉGIONAUX VOTÉS

Réunis en commission permanente, jeudi 30 avril 2026 à Dijon, les élus ont voté 42,6 millions d'euros de financements régionaux.

FOCUS SUR QUELQUES DOSSIERS

Développement économique

→ Aides individuelles aux entreprises

Afin de soutenir l'entrepreneuriat et le développement économique des territoires, les élus régionaux ont voté près de **1,58 M€** d'aides individuelles en faveur des TPE et PME de Bourgogne-Franche-Comté.

Sous **forme d'avances remboursables et de subventions** ces aides accompagnent la création, la croissance, l'investissement, le recrutement et la transition écologique de **treize entreprises**.

Parmi elles :

- ▶ 250 000 € à Jone Orti (mécanique de précision - tôles électrotechniques pour moteurs électriques) à Saint-Vit (**Doubs**) ;
- ▶ 200 000 € au Groupe Bordet (production de charbon de bois et de biochar : applications industrielles, filtration, amendement des sols) à Leuglay (**Côte-d'Or**) ;
- ▶ 200 000 € à KLS VIP (fabrication de sièges de cinéma et de spectacles) à Lons-le-Saunier (**Jura**) ;
- ▶ 200 000 € à REC, ex Écollant (recyclage industriel de collants et polyamides) à Joigny (**Yonne**) ;
- ▶ 73 354 € à BRÛT (fabrication de mobilier et d'agencement sur-mesure en bois massif) à Saint-Loup-sur-Semouse (**Haute-Saône**) ;
- ▶ 50 000 € à STOOTs (conception et fabrication de lampes frontales) à Coublanc (**Saône-et-Loire**) ;
- ▶ 50 000 € à Isola Composite France (fabrication de pièces techniques en matériaux composites) à Delle (**Territoire de Belfort**).

➔ **PIA 4 régionalisé (Programme d'investissements d'avenir)**

Les élus approuvent l'affectation supplémentaire de **1,8 million d'euros de crédits au fonds régionalisé du quatrième Programme d'investissements d'avenir (PIA 4) en faveur de projets d'innovation** répartis sur l'ensemble du territoire.

Ces projets concernent notamment les matériaux et procédés industriels à Dijon, les microtechniques à Besançon et Pontarlier, la transition énergétique à Belfort, la transformation des filières industrielles autour de Chalon-sur-Saône et Mâcon, ainsi que des innovations en agroalimentaire et bois-matériaux à Lons-le-Saunier, Vesoul, Nevers et Auxerre.

➔ **SCOP Lombard à Arc-et-Senans (Doubs)**

La Région accorde une subvention de **245 000 €** à la SCOP Lombard pour la requalification de l'ancienne scierie d'Arc-et-Senans (**Doubs**).

Ce projet permet de moderniser l'outil de production, de regrouper les activités de l'entreprise sur un site unique et de renforcer sa compétitivité, tout en valorisation une friche industrielle.

➔ **Soutien aux pépinières**

Les élus votent une enveloppe de **201 700 €** en faveur de **17 pépinières d'entreprises labellisées « Pep'In BBC »**, afin de soutenir l'animation et l'accompagnement des jeunes entreprises sur tout le territoire :

- ▶ Agronov à Bretenière (**Côte-d'Or**) ;
- ▶ Besançon Palente et TEMIS Innovation à Besançon (**Doubs**) ;
- ▶ Numerica à Montbéliard et Technoland à Étupes (**Doubs**) ;
- ▶ Atelier au Village aux Crozets (**Jura**) ;
- ▶ INKUB à Nevers (**Nièvre**) ;
- ▶ La Pépi'T à Tournus (**Saône-et-Loire**) ;
- ▶ Pépinière Bellevue à Autun et Cité de l'Entreprise à Mâcon (**Saône-et-Loire**) ;
- ▶ Hub and Go au Creusot (**Saône-et-Loire**) ;
- ▶ Talents en Résidences à Belfort (**Territoire de Belfort**) ;
- ▶ Pépinières de l'Auxerrois à Auxerre, du Sénonais à Sens et du Jovinien à Joigny (**Yonne**) ;
- ▶ AuxR Lab à Auxerre et PEPS'IN Tonnerrois à Tonnerre (**Yonne**).

➔ **Soutien aux pôles de compétitivité**

En 2026, la Région accorde une enveloppe globale de **1 249 990 €** au fonctionnement des six pôles de compétitivité de Bourgogne-Franche-Comté labellisés par l'État.

Les aides par pôle :

- ▶ Vitagora à Dijon (**Côte-d'Or**) : 352 800 € ;
- ▶ Pôle Véhicule du Futur à **Étupes (Doubs)** : 280 000 € ;
- ▶ PMT – Pôle des Microtechniques à Besançon (**Doubs**) : 279 720 € ;
- ▶ Nuclear Valley au Creusot (**Saône-et-Loire**) : 195 000 € ;
- ▶ Polymeris à Dijon (**Côte-d'Or**) : 98 000 € ;
- ▶ Infra2050 à Besançon (**Doubs**) : 44 470 €.

➔ Aide aux filières stratégiques

Les élus votent une subvention totale de **1 225 392 €** afin de soutenir les programmes d'actions 2026 des filières stratégiques du territoire : agroalimentaire, BTP, énergie, ferroviaire, hydrogène, lunetterie, numérique, robotique, Transition écologique et énergétique, et RSE.

Parmi les principales aides :

- ▶ 302 500 € à Numerica à Montbéliard (**Doubs**) ;
- ▶ 110 400 € à l'Usinerie Partners (numérique) à Chalon-sur-Saône (**Saône-et-Loire**) ;
- ▶ 147 000 € à Vitagora à Dijon et 139 000 € à Agronov à Bretenière (**Côte-d'Or**) ;
- ▶ 40 000 € à la Vallée de l'Énergie à Belfort (**Territoire de Belfort**) ;
- ▶ 60 892 € à la FFB BFC (Fédération française du bâtiment) à Dijon (**Côte-d'Or**) ;
- ▶ 45 000 € au cluster Ecorse TP (Travaux publics) à Besançon (**Doubs**) ;
- ▶ 75 000 € au syndicat ELMJ (lunetterie jurassienne) à Morez (**Jura**) ;
- ▶ 120 000 € à l'agence ECOSPHERE-MECATEAM (ferroviaire) à Montceau-les-Mines (**Saône-et-Loire**) ;
- ▶ 111 600 € à l'ARACT BFC (Agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail) à Besançon (**Doubs**).

➔ Soutien aux TPE

Dans le cadre de son Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), la Région mène une politique ambitieuse en faveur des TPE. Elle accompagne la création, la reprise, la croissance et les projets d'investissement de ces entreprises artisanales, commerciales et de services afin de **permettre la création et le maintien d'emplois sur son territoire.**

Les élus régionaux votent une enveloppe de **614 250 €** d'avances remboursables pour accompagner **28 projets** (création, reprise, croissance et consolidation de trésorerie), permettant la création ou le maintien de **plus de 70 emplois.**

Parmi les TPE bénéficiaires :

- ▶ SARL Patisphère (boulangerie) à Dijon (**Côte-d'Or**) : 35 000 € ;
- ▶ Bajti Fitness (salle de sport) à Besançon (**Doubs**) : 20 000 € ;

- ▶ Visu L (commerce d'optique) à Lons-le-Saunier (**Jura**) : 45 000 € ;
- ▶ Carrosserie Bardin à Dampierre-sur-Salon (**Haute-Saône**) : 5 000 € ;
- ▶ SASU Borel (électroménager) à Saint-Usuge (**Saône-et-Loire**) : 22 500 €.

Économie sociale et solidaire (ESS)

➔ Soutien à l'investissement des entreprises de l'ESS

Dans le cadre de l'aide au développement des entreprises de l'ESS, la Région accorde une subvention globale de **151 615 €** pour soutenir les investissements matériels et immobiliers de **huit structures**, dont :

- ▶ Association MARPA pour l'équipement de nouveaux logements pour personnes âgées en zone de revitalisation rurale, à Millay (**Nièvre**) : 27 294 € ;
- ▶ Épi'Cerise (épicerie solidaire) pour la modernisation de ses équipements informatiques, à Vesoul (**Haute-Saône**) : 2 908 € ;
- ▶ Résidence Le Plessis – Foyer de jeunes travailleurs (équipement de près de 80 logements), à Montceau-les-Mines (**Saône-et-Loire**) : 79 700 € ;
- ▶ SCIC ARBR (services dédiés à la transition écologique dans le secteur du bâtiment destinés aux acteurs de l'ESS), à Senailly (**Côte-d'Or**) : 6 000 € ;
- ▶ SCOP Switch Lab (coopérative multiservices : électricité, menuiserie, bar à jeux) à Évillers (**Doubs**) : 6 000 €.

➔ Appel à projets 2026 « Réalisations exemplaires de l'ESS »:

La Région lance l'appel à projets « Réalisations exemplaires de l'ESS 2026 » destiné à valoriser des **initiatives innovantes et porteuses des valeurs de l'économie sociale et solidaire**.

Cinq projets seront soutenus pour un montant total de 23 000 €, dont quatre projets matures (5 000 € chacun) et un projet émergent (3 000 €).

Les candidatures sont ouvertes à partir du **1^{er} juin jusqu'au 14 septembre 2026** pour les structures ESUS (Entreprise solidaire d'utilité sociale) implantées en Bourgogne-Franche-Comté.

Agriculture

➔ DNC : la Région soutient la relance des élevages touchés

Les élus votent une aide de **109 400 €** en faveur des exploitations bovines touchées par la dermatose nodulaire contagieuse (DNC).

Sur les cinq exploitations touchées, quatre ont d'ores et déjà déposé un dossier de demande d'aide auprès de la Région.

Cette mesure permettra de soutenir l'achat de **341 bovins dans ces élevages du Jura et du Doubs**, afin de reconstituer les troupeaux après le dépeuplement sanitaire.

L'aide régionale s'élève à **300 € par animal**, portée à **400 € pour les jeunes agriculteurs**, en complément des dispositifs de l'État.

Bois - Forêt

➔ Gestion forestière exemplaire

La Région attribue près de **100 000 €** d'aides pour accompagner les travaux de gestion forestière exemplaire. Objectif : renforcer la durabilité et la résilience des forêts régionales.

Parmi les projets :

- ▶ 23 400 € à la commune de Grancey-sur-Ource (**Côte-d'Or**) pour des travaux d'aide à la régénération naturelle ;
- ▶ 5 290 € à la commune de Savigny-en-Revermont (**Saône-et-Loire**) pour des travaux de dépressage afin améliorer la qualité des jeunes peuplements ;
- ▶ 8 400 € pour le débardage à cheval à Villers-sous-Chalamont (**Doubs**) ;
- ▶ 8 240 € pour le montage d'une ligne de câbles pour le débardage aérien en forêt domaniale de Cherlieu à Montigny-lès-Cherlieu (**Haute-Saône**).

Tourisme

➔ Week-end gourmand du Chat perché (Jura)

La Région attribue une subvention de **30 000 €** à l'Association gourmande du Chat perché pour l'organisation de la 12^e édition du Week-end gourmand, du 25 au 27 septembre 2026 à Dole (Jura).

Cet événement phare du tourisme gastronomique régional a accueilli près de **55 000 visiteurs en 2025**.

➔ 24 heures du temps (Doubs)

Les élus accordent une subvention de **23 400 €** à Grand Besançon Métropole pour l'édition 2026 des 24 heures du temps, les 20 et 21 juin à **Besançon**.

Cette manifestation emblématique valorisant les savoir-faire horlogers, inscrits au patrimoine immatériel de l'Unesco, accueille environ **15 000 visiteurs** chaque année.

➔ **Aide à l'hôtellerie de plein air**

La Région accorde **131 194 €** de subventions en faveur de l'hôtellerie de plein air, dont :

- ▶ 23 287 € pour la création d'un bâtiment d'accueil au Domaine de la Pierre Ronde, camping 3 étoiles à l'univers médiéval-fantastique à Saint-Martin-de-la-Mer (**Côte-d'Or**) ;
- ▶ 100 000 € pour la rénovation, l'installation de nouveaux hébergements et la montée en gamme du camping de la Forêt à Levier (**Doubs**) ;
- ▶ 7 907 € pour une étude préalable au développement du camping Actival. à Montsauche-les-Settons (**Nièvre**).

Les élus votent également une aide de **10 000 €**, sous forme avance remboursable pour soutenir la reprise familiale de l'hôtel L'Annexe à Moux-en-Morvan (**Nièvre**).

➔ **CeltÔ à Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire)**

La Région attribue une subvention de **39 997 €** à la Ville de Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire) pour soutenir la modernisation de l'établissement thermo-ludique CeltÔ.

Cette aide accompagne un investissement de près de 200 000 € destiné à moderniser la centrale de traitement de l'air, afin d'améliorer le confort et la durabilité de cet équipement emblématique du quartier thermal.

➔ **Voies navigables**

Dans le cadre de la valorisation des voies navigables et de l'itinérance touristique, les élus votent une enveloppe de **284 190 M€** pour des projets d'aménagement portuaires et d'itinérance douce.

- ▶ 43 090 € pour la modernisation du port (bornes et pontons) à Châtel-Censoir (**Yonne**) ;
- ▶ 73 700 € pour l'extension de la halte fluviale sur la Saône à Auxonne (**Côte-d'Or**) ;
- ▶ 16 670 € pour une étude d'extension du port de plaisance Villeneuve-sur-Yonne/Sens (**Yonne**).
- ▶ 34 060 € pour la sécurisation d'un tronçon de la Grande traversée du Massif central (GTMC) à VTT autour du lac des Settons (**Nièvre**) ;
- ▶ 116 670 € pour la poursuite des travaux sur la Voie Bleue en **Haute-Saône**.

Lycées

→ Tarification sociale pour la restauration et l'hébergement

La Région poursuit son engagement en faveur du pouvoir d'achat des familles en reconduisant la « tarification sociale » pour la restauration et l'hébergement des lycéennes et lycéens du territoire. Les élus votent un complément d'aide de **87 100 €** pour les familles boursières et près de **19 560 €** pour les non boursières.

Ces enveloppes complètent les aides déjà accordées lors des commissions permanentes de février et mars 2026 : plus de 2,33 M€ aux familles boursières et 184 090 € aux non boursières.

Deux aides sont proposées au titre de la « tarification sociale » :

- ▶ **Aux élèves boursiers**, une aide de **160 à 180 €** pour la demi-pension et **300 à 400 €** pour l'internat ;
- ▶ **Aux élèves non boursiers à revenus modestes**, une aide annuelle de **130 €** (demi-pension) ou **250 €** (internat).

Enseignement supérieur - recherche

→ GIP Bourgogne Jura Vigne et Vin

Les élus accordent une subvention de **28 000 €** au **GIP Bourgogne Jura Vigne et Jura**, installé à Dijon (Côte-d'Or), pour son fonctionnement en 2026.

Cette aide soutiendra des actions concrètes au service des filières viticoles bourguignonne et jurassienne, comme l'accompagnement scientifique des AOC du Jura (vin jaune, vin de paille) ou encore des travaux de recherche appliquée sur les cépages et l'adaptation des vignobles de Bourgogne-Franche-Comté au changement climatique.

→ Accès à la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI)

En 2026, la Région consacre **plus de 560 000 €** au soutien des actions de **culture scientifique, technique et industrielle (CSTI)**, dans le cadre de sa feuille de route Science-Société. Ce coup de pouce régional pour **rendre la science accessible à toutes et tous**, bénéficie au Pavillon des sciences, aux universités régionales, au Forum régional CSTI et à **17 projets locaux représentant 113 560 € d'aides**.

Quelques projets emblématiques en 2026 :

- ▶ 11 000 € pour *La Caravane des sciences*, qui fait étape à Montbard et dans le Montbardois (Côte-d'Or) pour des animations mêlant arts et sciences en milieu rural ;

- ▶ 8 000 € pour le festival écopoétique *Les Récits vivants* réunit chercheurs, artistes et habitants autour des enjeux du vivant à Nancray (**Doubs**) ;
- ▶ 9 000 € pour l'exposition en lien avec la recherche archéologique « *Mais quelle histoire ! Arbois sous l'Antiquité romaine* », du 1^{er} juillet au 2 novembre à Arbois (**Jura**) ;
- ▶ 5 940 € pour le parcours itinérant autour de la découverte interactive de l'électricité *Electro'Dom*, proposé tout au long de l'année au Creusot (**Saône-et-Loire**).

Aménagement du territoire

→ Fonds d'aide aux projets (FAP)

Les élus octroient une enveloppe de **50 000 €** dans le cadre du **dispositif régional FAP (Fonds d'aide aux projet)** pour soutenir **12 initiatives locales** en faveur de l'insertion, de l'animation de l'espace public, de la transition écologique et de la participation citoyenne dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV).

Exemples de projets soutenus dans les départements du **Doubs**, de la **Haute-Saône** et du **Jura** :

- ▶ 10 000 € au Centre Omnisport Pierre Croppet (insertion socioprofessionnelle par l'activité des personnes issues des QPV) à Besançon ;
- ▶ 6 000 € pour Projets en Cimes (actions régionales de remobilisation de jeunes adultes en difficulté) à Besançon ;
- ▶ 8 000 € au Club Sauvegarde de Besançon pour des animations itinérantes au pied des immeubles ;
- ▶ 5 000 € à Lux'Animations (journées de sensibilisation à l'éco-citoyenneté, à la transition énergétique et à l'embellissement du quartier) à Luxeuil-les-Bains ;
- ▶ 5 000 € à l'association DEFI (parcours de remobilisation et d'accompagnement vers l'emploi pour les habitants des quartiers prioritaires) à Valentigney ;
- ▶ 3 000 € à France Nature Environnement Jura (actions de sensibilisation à la nature urbaine) à Lons-le-Saunier.

→ Contrats « Territoires en action » TEA

La Région investit **près de 170 millions d'euros à travers les contrats « Territoires en action » 2022-2028 (TEA)** afin d'accompagner les projets des collectivités contribuant autant à leur adaptation au changement climatique qu'à leur attractivité. 35 territoires ont signé ces contrats avec la Région pour la période 2022-2028.

À l'occasion de cette commission permanente, les élus votent une enveloppe globale de près de **9,1 M€ au titre des TEA**, dont **8,81 M€ consacrés aux projets d'investissement de 18 territoires** (en matière de santé, de mobilités, de transition écologique, de culture, de sport et de services à la population).

Parmi les projets d'investissements structurants :

- ▶ Plus de **1,3 M€** pour la requalification urbaine du secteur Dorey à Belfort (**Territoire de Belfort**) ;
- ▶ **282 180 €** pour la construction d'un tiers-lieu éco-conditionné à **Pierre-de-Bresse**, **462 340 €** pour la requalification de la friche Bouillard à **Saint-Germain-du-Plain** et **125 000 €** pour la création d'une aire de covoiturage à **Digoin (Saône-et-Loire)** ;
- ▶ **250 000 €** pour l'extension de la maison de santé de Bléneau et **390 370 €** pour la construction de la maison de santé de Saint-Florentin (**Yonne**) ;
- ▶ **805 000 €** pour la construction de la tribune Sud du stade du Pré-Fleuri à **Nevers** et **500 000 €** pour la création de la médiathèque de la Cité du Mot à **La Charité-sur-Loire (Nièvre)** ;
- ▶ **575 000 €** pour la construction d'un groupe scolaire à Nozeroy (**Jura**).

Au titre des subventions de fonctionnement, la Région accorde :

- ▶ **250 360 €** pour le **soutien à l'ingénierie territoriale**, permettant le cofinancement de **16 postes** (urbanisme, santé, transitions, mobilités) sur les territoires tels que le **Pays Avallonnais**, le **Pays Graylois**, le **Pays des Vosges Saônoises** et les **PNR** (Parcs naturels régionaux) du **Doubs Horloger** et du **Haut-Jura** ;
- ▶ **48 790 €** pour des actions de santé de proximité, notamment l'hébergement d'étudiants en santé et des dispositifs de mobilité vers les soins dans l'**Auxois Morvan**, le **Haut Nivernais Val d'Yonne**, la **Puisaye-Forterre**, le **Mâconnais Sud Bourgogne** et le **Val de Loire Nivernais**.

➔ **Contrats « Centralités rurales en région » - C2R**

Le dispositif « Centralités rurales en région » s'adresse aux communes de moins de 15 000 habitants et reconnues comme fragiles. 128 villes de Bourgogne-Franche-Comté sont éligibles. Elles concentrent des commerces, des services et des équipements fréquentés par la population et par les habitants des communes voisines ne possédant pas cette même offre sur place. Ces pôles connaissent des variations démographiques et d'emploi défavorables, et un revenu moyen par habitant plus faible que la moyenne régionale. Les communes qui disposent d'une stratégie de revitalisation antérieure à cinq ans peuvent bénéficier d'une enveloppe maximale de 500 000 €, les autres d'une aide maximale de 200 000 €.

Dans le cadre des conventions C2R, les élus accordent une aide de **521 335 €** pour accompagner **trois** projets :

- ▶ 8 175 € à Pont-de-Roide-Vermondans (**Doubs**) pour l'élaboration d'un schéma directeur de signalisation afin de renforcer la lisibilité des pôles commerciaux, de services et touristiques ;
- ▶ 13 160 € pour la commune d'Épinac (**Saône-et-Loire**), destinés à la mise en place d'un jalonnement piéton-vélo, afin de favoriser les mobilités actives et l'attractivité en centre-bourg ;
- ▶ 500 000 € pour la création d'un pôle scolaire à Charny Orée de Puisaye (**Yonne**), un projet d'envergure intégrant performance énergétique et matériaux biosourcés.

Transports - Mobilités

→ Des navettes ferroviaires gratuites pour les Eurockéennes de Belfort

À l'occasion des Eurockéennes, du 2 au 5 juillet 2026 à Belfort, la Région renouvelle son engagement en faveur de la mobilité durable en finançant la mise en place de **navettes ferroviaires gratuites entre Belfort et Bas-Évette (Territoire de Belfort)**.

Pour accompagner les spectateurs (près de 100 000 attendus), 106 circulations sont assurées sur les quatre jours de l'événement, avec une fréquence renforcée en fin de journée et en soirée. L'accès aux navettes TRAIN Mobigo est entièrement gratuit pour les festivaliers.

Une tarification préférentielle est par ailleurs proposée sur l'ensemble du réseau régional, avec des billets aller-retour compris entre 6 et 26 euros selon la gare de départ, et 2 euros pour les enfants de 4 à moins de 12 ans.

Le coût du dispositif, estimé à **38 818 € HT**, est intégralement pris en charge par la Région.

Environnement - Énergie

→ Économie circulaire

Dans le cadre de l'« Accélérateur à projets Économie circulaire » la Région attribue une subvention globale de **117 060 €** à **trois lauréats** afin d'accompagner leurs initiatives en faveur de la réduction des déchets, du réemploi et de la structuration des filières.

Zoom sur les lauréats :

- ▶ 32 060 € à **Syntaxe Erreur 2.0 à Gueugnon (Saône-et-Loire)** pour structurer et animer un réseau régional de réemploi, la réparation et le reconditionnement des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) numériques, notamment à travers la filière Ordi 3.0
- ▶ 20 000 € au **Pôle de ressources IAE Bourgogne-Franche-Comté à Besançon (Doubs)** pour accompagner le réemploi dans le bâtiment, avec la formation de structures d'insertion à la dépose soignée des matériaux du BTP et l'animation d'une dynamique régionale sur le réemploi des pierres de construction
- ▶ 65 000 € à **France Nature Environnement Bourgogne-Franche-Comté à Besançon (Doubs)** pour son programme « Transitions - Actions Économie circulaire », dédié à la sobriété et aux solutions low-tech auprès des collectivités et des acteurs locaux.

→ Milieux aquatiques

La Région accorde une enveloppe de **114 740 €** pour **trois** projets d'amélioration de la ressource en eau et de protection des milieux aquatiques :

- ▶ 28 340 au Syndicat mixte du bassin versant de la Bourbince – Blanzay, Gourdon à Montceau-les-Mines (**Saône-et-Loire**) pour la mise en défens de 2,9 km de cours d'eau (clôtures, abreuvoirs, franchissements) afin de limiter le piétinement des bovins ;
- ▶ 13 266 € à EPAGE Seille et affluents à Darbonnay (**Jura**) pour la restauration d'une zone humide et le reméandrage d'un ruisseau afin de rétablir le fonctionnement hydraulique naturel ;
- ▶ 73 129 € au Syndicat mixte des rivières du Sornin et de ses affluents à Saint-Edmond (**Saône-et-Loire**) pour la restauration de la ripisylve (clôtures, plantations, abreuvoirs) sur près de 1,8 km de ruisseau.

→ Bocages et paysages

Dans le cadre de la deuxième série 2026 de l'appel à projets « Bocage et paysages », les élus régionaux votent **56 010 €** d'aides afin de soutenir des opérations de restauration des haies et des continuités écologiques dans dix exploitations agricoles et une commune.

La commune bénéficiaire de cette série, Palleau (**Saône-et-Loire**) bénéficie d'une subvention de **6 080 €** pour son projet de plantation de 400 mètres de haies champêtres multi-strates, visant à renforcer la biodiversité et la qualité paysagère du territoire communal.

→ Énergies renouvelables

Dans le cadre du Contrat de plan État-Région (CPER) 2021-2027 et de sa politique en faveur des énergies renouvelables, la Région attribue **77 805 €** d'aides à l'investissement pour soutenir **cinq projets** concernant le bois-énergie et la micro-hydroélectricité.

Parmi les projets significatifs :

- ▶ 46 530 € pour l'extension du réseau de chaleur bois de Mouthe (**Doubs**), pour permettre de raccorder deux nouveaux immeubles et d'éviter plus de 46 tonnes de CO₂ par an ;
- ▶ 7 812 € pour une étude de faisabilité sur la réhabilitation d'un ancien site hydroélectrique sur la rivière Drouvenant à Clairvaux-les-Lacs (**Jura**) ;
- ▶ 9 618 € pour une étude micro-hydroélectrique concernant l'ancien moulin du château de Talmay (**Côte-d'Or**), afin d'analyser le potentiel de production d'électricité à partir de la rivière Vingeanne.

→ EFFILOGIS logement social et collectivités

Dans le cadre du dispositif EFFILOGIS, destiné aux bailleurs sociaux, aux collectivités et aux associations, la Région vote une enveloppe globale de **763 000 €** pour la rénovation BBC de **360** logements sociaux et **sept** bâtiments publics.

- **122 120 €** au profit de **sept collectivités** pour la rénovation énergétique de bâtiments publics et associatifs, dont :
 - ▶ 30 000 € à la commune de Rully (**Saône-et-Loire**) pour la rénovation énergétique et l'extension de la salle polyvalente ;
 - ▶ 26 700 € à la commune de Commenailles (**Jura**) pour la rénovation d'un bâtiment communal transformé en tiers-lieu ;
 - ▶ 23 577 € à la commune de Badevel (**Doubs**) pour la rénovation énergétique de la mairie ;
 - ▶ 15 795 € à la commune de Val d'Usiers (**Doubs**) pour la rénovation énergétique du bâtiment marie-salle associative ;
 - ▶ 5 022 € à la commune de Buffières (**Saône-et-Loire**) pour la rénovation énergétique de la Maison Lambertet.

- **640 890 €** à **neuf bailleurs sociaux** pour la rénovation BBC de **360 logements sociaux**, dont :
 - ▶ 156 000 € à OPAC **Saône-et-Loire** pour la rénovation de 48 logements au Creusot, avec recours à des matériaux biosourcés ;
 - ▶ 92 000 € à Habellis pour la rénovation de 36 logements à Sens (**Yonne**).

Culture et patrimoine

→ La Région aux côtés des acteurs de la musique

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Région vote une enveloppe globale de **728 000 €** en faveur des acteurs de la musique. Cette enveloppe est destinée à accompagner les lieux de diffusion, les structures ressources, ainsi qu'une résidence artistique d'envergure nationale.

- **123 000 €** à quatre lieux de diffusion intermédiaires :
 - ▶ Les Riffs du Lion – La Poudrière à Belfort (**Territoire de Belfort**) : 80 000 € ;
 - ▶ Prod'ij – Darius Club à Lons-le-Saunier (**Jura**) : 8 000 € ;
 - ▶ Service compris – Jazz Club à Auxerre (**Yonne**) : 5 000 € ;
 - ▶ Le Crescent à Mâcon (**Saône-et-Loire**) : 30 000 €.

- **525 000 €** à trois structures ressources et réseaux de professionnels :
 - ▶ ARTDAM à Longvic (**Côte-d'Or**) : 355 000 € ;
 - ▶ Le Bastion à Besançon (**Doubs**) : 20 000 € ;
 - ▶ D'Jazz Nevers – Big Bang à Nevers (**Nièvre**) : 150 000 €.

- **50 000 €** à l'EPCC Saline Royale d'Arc-et-Senans (**Doubs**) pour l'accueil en **résidence de l'Orchestre Français des Jeunes**.

➔ **Soutien aux acteurs du spectacle vivant**

Les élus attribuent une enveloppe globale de plus de **762 500 €** pour soutenir le spectacle vivant (les structures labellisées par le ministère de la culture, les structures ressources et les réseaux de professionnels, le fonctionnement des compagnies et les lieux d'accueil en résidence) :

- **175 000 € de soutien à une structure labellisée par le ministère de la culture :**
 - ▶ Le Grrranit – scène national de Belfort (Territoire de Belfort).

- **80 500 € d'aide aux structures ressources et aux réseaux de professionnels :**
 - ▶ Cirq'ônflex, structure ressource dédiée au cirque de création à Dijon (**Côte-d'Or**) : 45 500 € ;
 - ▶ La PlaJe – Plateforme Jeune public Bourgogne-Franche-Comté, réseau régional basé à Dijon (**Côte-d'Or**) : 12 000 € ;
 - ▶ Quint'Est, réseau interrégional du spectacle vivant (Bourgogne-Franche-Comté /Grand Est) : 23 000 €.

- **394 000 € de soutien au fonctionnement de 15 compagnies professionnelles, dont :**
 - ▶ **8 compagnies bénéficiaires de l'aide au rayonnement pour un montant total de 285 000 €,** parmi lesquelles 26000 couverts à Dijon (**Côte-d'Or**), la compagnie Pernette à Besançon (**Doubs**), Rasposo à Moroges (**Saône-et-Loire**) ou encore Le grand jeté ! à Cluny (**Saône-et-Loire**) ;
 - ▶ 7 compagnies bénéficiaires de l'aide au développement pour un montant total de 109 000 €, implantées notamment à Besançon (**Doubs**), Dijon (**Côte-d'Or**), Voiteur (**Jura**), Corbigny (**Nièvre**), Cluny et Saint-Vincent-des-Prés (**Saône-et-Loire**).

- **95 000 € de soutien aux lieux d'accueil en résidence d'équipes artistiques professionnelles :**
 - ▶ La Vache qui rue à Moirans-en-Montagne (Jura) : 15 000 € ;
 - ▶ La Transverse – Metalovoice à Corbigny (Nièvre) : 40 000 € ;
 - ▶ Château de Monthelon à Montréal (Yonne) : 40 000 €.

➔ **Développement culturel territorial**

Les élus attribuent une enveloppe de près de **1,14 M€** d'aides régionales en faveur du **développement culturel**, répartie comme suit :

- ▶ **500 000 €, au titre du CPER** (contrat de plan État-Région) 2021-2027, et attribués à la Communauté d'agglomération de Vesoul, pour la **rénovation énergétique et la modernisation du Théâtre Edwige Feuillère à Vesoul (Haute-Saône)** ;
- ▶ 298 500 € pour des projets de développement culturels territoriaux ;
- ▶ 339 800 € pour les festivals et manifestations culturelles (spectacle vivant, cinéma et littérature).

Parmi les projets emblématiques

- **13 000 € pour la Communauté de communes du Haut Nivernais Val d'Yonne à Clamecy (Nièvre) :**

Dans le cadre du programme régional Idylle, le projet « **Faites Public** » renforce la présence artistique en milieu rural par des ateliers participatifs et des représentations itinérantes ;

- **10 000 € pour l'association La Scène Famine à Pierre-Perthuis (Yonne) :**
Soutien au projet culturel de territoire articulé autour du festival « L'Art est dans le pré », de résidences d'artistes et de créations associant patrimoine et spectacle vivant ;
- **15 000 € à l'association La Sarbacane Théâtre à Pontarlier (Doubs).**
Aide au projet « **Territoires en scènes** », qui développe depuis plus de vingt ans une offre de spectacle vivant et d'actions culturelle participatives dans le Haut-Doubs ;

Exemples de festivals

- 20 000 € pour le FIMU (Festival international de musique universitaire) à Belfort (**Territoire de Belfort**) ;
- 3 000 € pour Carbure Festival à Dijon (**Côte-d'Or**) ;
- 20 000 € pour le Festival des Nuits de Joux à Pontarlier (**Doubs**) ;
- 25 000 € le Festival de Musique du **Haut-Jura** ;
- 10 000 € pour Un Week-end à Lormes (**Nièvre**) ;
- 35 000 € pour Rolling Saône à Gray (**Haute-Saône**) ;
- 20 000 € pour Contes Givrés (**Saône-et-Loire**) ;
- 2 300 € pour la Saison musicale de Pontigny (**Yonne**).

➔ Patrimoine régional

Dans le cadre du soutien à la restauration et à la valorisation du patrimoine régional, les élus régionaux accordent une enveloppe globale de plus **760 000 €** d'aides à l'investissement afin de soutenir des projets structurants sur l'ensemble du territoire.

- ▶ 67 278 € pour la restauration de la tour Brunehaut (maçonnerie, charpente, couverture) du château d'Époisses (Côte-d'Or) ;
- ▶ 100 000 € pour la restauration du château Pertusier en vue de l'aménagement de la Cité des Horlogers à Morteau (Doubs) ;
- ▶ 100 000 € pour la restauration de la Fosse Dionne et de ses abords (bâti, gestion de l'eau, valorisation) à Tonnerre (Yonne) ;
- ▶ 11 775 € pour une étude de maîtrise d'œuvre préalable aux travaux de sécurisation de la Grande Saline, site UNESCO, à Salins-les-Bains (Jura).

En complément des investissements lourds, la Région consacre 91 274 € aux chantiers patrimoniaux (d'insertion ou de bénévoles) pour restaurer et valoriser le patrimoine local :

- ▶ 10 325 € pour la restauration du site médiéval de Montrond-le-Château (Doubs) ;
- ▶ 4 000 € pour la restauration du château d'Oliferne à Vescles (Jura) ;
- ▶ 2 200 € pour la restauration des fortifications de La Charité-sur-Loire (Nièvre) ;
- ▶ 5 536 € pour la restauration du pont des Feignants à Blanzly (Saône-et-Loire) ;
- ▶ 3 500 € pour la restauration peintures murales à Chamvres (Yonne).

Sport

→ Acquisition de véhicules de transport collectif des sportifs et sportives

La Région consacre **131 900 €** à l'acquisition de véhicules transport collectif au bénéfice de **11 associations sportives**, afin de faciliter les déplacements en compétition et de réduire les coûts et les émissions de CO₂.

Parmi les bénéficiaires :

- ▶ Union Sportive de Villers-les-Pots (football), à Villers-les-Pots (**Côte-d'Or**) ;
- ▶ Club Nautique de Pontarlier (section triathlon), à Pontarlier (**Doubs**) ;
- ▶ Guidon Bletteranois (cyclisme) à Bletterans (**Jura**) ;
- ▶ Comité départemental de canoë-kayak 58 à Decize (**Nièvre**) ;
- ▶ Comité départemental de Tennis de table 71 à Chalon-sur-Saône (**Saône-et-Loire**) ;
- ▶ SOC Omnisports Sentinelle (section tir à l'arc) à Brienon-sur-Armançon (**Yonne**).

→ Manifestations sportives

La Région attribue une aide de **256 000 €** pour soutenir l'organisation de **41 événements sportifs** en Bourgogne-Franche-Comté en 2026.

À titre d'exemples :

- ▶ 15 000 € pour l'arrivée de la 4^e étape du Tour de France Femmes, le 4 août 2026 à Dijon (**Côte-d'Or**) ;
- ▶ 7 500 € pour le Triathlon Vauban (Coupe du monde de paratriathlon), du 19 au 21 juin 2026 à Ossel (**Doubs**) ;
- ▶ 15 000 € pour la 3^e étape du Tour de France Femmes, le 3 août 2026 à Poligny (**Jura**) ;
- ▶ 15 000 € pour la 11^e étape du Tour de France, le 15 juillet 2026 à Nevers (**Nièvre**) ;
- ▶ 6 000 € pour le Championnat de France de motocross Elite (4^e manche), les 2 et 3 mai 2026 à Frotey-lès-Vesoul (**Haute-Saône**) ;
- ▶ 8 000 € pour l'organisation du circuit cycliste de **Saône-et-Loire**, du 8 au 10 mai 2026 ;
- ▶ 2 000 € pour la Finale nationale de tir à l'arc (divisions régionales), les 11 et 12 juillet 2026 à Brienon-sur-Armançon (**Yonne**) ;
- ▶ 4 500 € pour les Championnats de France de gymnastique artistique masculine et acrobatique, du 22 au 24 mai 2026 à Belfort (**Territoire de Belfort**).

→ Aide à la prise de licences - handisport et sport adapté

Pour la saison sportive 2025-2026, la Région consacre une enveloppe de **165 000 €** à l'aide à la prise de licences handisport et sport adapté, afin de favoriser l'accès au sport des personnes en situation de handicap et de leurs encadrants.

Cette enveloppe est répartie à parts égales entre le **Comité régional de Bourgogne-Franche-Comté Handisport** et la **Ligue de Bourgogne-Franche-Comté Sport Adapté** (82 500 € chacun), permettant de couvrir la quasi-totalité des frais de licences pour les clubs bénéficiaires.

Parmi les clubs aidés :

- ▶ JDA Dijon (para-basketball) à Dijon (Côte-d'Or) ;
- ▶ Apach'évasion (para-ski) à Pontarlier (Doubs) ;
- ▶ Étoiles Sportives Handisport à Lons-le-Saunier (Jura) ;
- ▶ Handi Olympique Omnisports à Nevers (Nièvre) ;
- ▶ Une chance pour tous 70 (multi-activités) à Vesoul (Haute-Saône) ;
- ▶ Élan Chalon (para-basketball) à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) ;
- ▶ Omnisports Sens'ation (para-randonnée) à Sens (Yonne) ;
- ▶ S.I.N.A.P.S Handisport (para-randonnée) à Belfort (Territoire de Belfort).

Aide à l'emploi associatif

Mis en place en 2017, le programme régional d'aide à l'emploi associatif accompagne la création et la pérennisation d'emplois dans les associations pour leur permettre de se structurer et de se développer.

Les élus régionaux accordent une aide de **188 600 €** en faveur de **22 associations** pour soutenir **23 emplois associatifs** sur l'ensemble du territoire, dont :

- ▶ 7 000 € à Relai Autisme (solidarité) à Lons-le-Saunier (Jura) ;
- ▶ 7 000 € à la Maison des Femmes (solidarité) à Besançon (Doubs) ;
- ▶ 14 000 € à l'ARTDAM (culture) à Longvic (Côte-d'Or) ;
- ▶ 7 000 € à Montceau Gym (sport) à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire) ;
- ▶ 7 000 € à Terres nourricières et solidaires en Sud Morvan (environnement) à Chiddes (Nièvre) ;
- ▶ 22 000 € aux Petits Débrouillards Bourgogne-Franche-Comté (jeunesse, culture scientifique) à Chenôve (Côte-d'Or) ;
- ▶ 19 600 € à SMBS Rempart Bourgogne-Franche-Comté (culture et patrimoine) à Dijon (Côte-d'Or).

Synthèse budgétaire

Commission permanente du 30 avril 2026

Répartition par domaine des **42,6 M€** :

Thématique	Montant
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	4 272,00
AGRICULTURE	2 872 637,67
APPRENTISSAGE	492 124,00
BOIS - FORÊT	256 052,80
CITOYENNETÉ ET ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES	110 000,00
CULTURE	4 483 930,00
DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES	9 741 250,96
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE POUR L'EMPLOI	5 188 157,35
ÉCOLOGIE	3 260 640,30
ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	1 196 839,00
ÉNERGIE	1 033 788,40
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - RECHERCHE	720 558,00
FINANCES	51 500,00
FONDS EUROPÉENS	3 510,00
FORMATION PROFESSIONNELLE	163 796,00
INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES	40 000,00
JEUNESSE - VIE ASSOCIATIVE	462 425,00
LYCÉES	9 959 067,25
RELATIONS INTERNATIONALES ET FRANCO-SUISSES	75 704,00
SANITAIRE ET SOCIAL	88 770,00
SANTÉ	177 000,00
SPORT	552 900,00
TOURISME	508 774,00
TRANSPORTS-DÉPLACEMENT-INTERMODALITÉ	1 204 718,98
Total	42 648 415,71